

ANTHY mag

#32

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Février 2025

*Au cœur
de l'hiver*



Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 6 VIE COMMUNALE
- 10 MÉDIATHÈQUE
ÉTAT CIVIL
- 11 ENFANCE ET JEUNESSE
- 14 LA VIE DES ASSOCIATIONS
- 18 INFOS PRATIQUES
- 23 LA R'MIZE
- 24 AGENDA

À la une



Restez connecté



Retrouvez également toute l'actu d'Anthy sur facebook



www.anthy-sur-leman.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30-12h et 14h-18h
Mardi : fermée
Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
Jeudi : fermée
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-12h

Journal d'Anthy-sur-Léman

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la Mairie - 74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01 - www.anthy-sur-leman.fr
Directeur de publication : Rémy Viout
Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert, Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz.
Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges
Tirage 1600 exemplaires

Sur la vif



Ouverture des inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire dès le 1^{er} mars 2025. Renseignements et dossiers à retirer en Mairie.





Isabelle Asni-Duchêne

Maire d'Anthy-sur-Léman
Vice-présidente du SISAM à l'animation

Édito *du maire*

"Considérer, valoriser, rendre hommage"

À une époque où numérique et intelligence artificielle envahissent notre quotidien jusqu'à prendre le pas sur nos vies, nous avons plus que jamais besoin de nous recentrer sur des valeurs simples, de se ressourcer avec des relations directes, des échanges sincères. Il est bon de rappeler que l'intelligence du cœur aussi se cultive et s'entretient, et elle ne peut se faire qu'au contact de l'autre ; dans le partage d'expériences et dans l'écoute.

Dans cette société qui se fracture, dans laquelle des propos haineux intolérables, alimentés par les réseaux sociaux, prennent souvent le pas, c'est un message positif d'unité, de rassemblement, de bienveillance les uns à l'égard des autres que je souhaite vous livrer.

Bâtir ensemble un environnement protégé

Nous avons besoin de co-construire les actions et de s'appropriier les projets, d'en comprendre les enjeux, pour mieux les réussir.

À Anthy-sur-Léman, nous déployons notre énergie pour offrir des services publics adaptés aux besoins des habitants et pour bâtir ensemble un environnement protégé. Nous avons à cœur de préserver cette identité qui non seulement passe par des aménagements, mais pour beaucoup par les animations, prétextes aux rencontres et au partage.

Dans toute action que nous portons directement ou que nous soutenons, c'est toujours l'humain qui prime.

Je souhaite avec le plus de force que perdure la cohésion et le bon esprit qui règnent à Anthy-sur-Léman, dans le respect des talents, des croyances et des opinions de chacun. Aussi, il est important de considérer, valoriser, rendre hommage. Nous devons transmettre notre considération collective aux acteurs de cette belle convivialité au rang desquels :

> Le comité vie économique, une équipe d'élus et d'habitants particulièrement investis dans l'organisation et la programmation d'événements tels que les marchés estivaux, plage des Recorts. Ils œuvrent pour que ce lieu de convivialité permette à nos habitants d'ici et d'ailleurs de passer un bon moment au rythme des propositions culinaires, toujours gourmandes, des verres qui tintent, sur fond d'animations musicales ou ludiques.

> Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) bien sûr, dont je remercie chacun des membres pour leur dévouement et leur implication pour accompagner des personnes en difficulté, soutenir et subventionner les associations qui œuvrent au bien-être de chacun quelles que soient les étapes de la vie. Il nous tient à cœur d'apporter une attention particulière à chacun. Je pense notamment à nos aînés. Et je veux remercier la participation des enfants des écoles au repas organisé l'automne dernier, toujours nombreux à vouloir partager ce moment et se mettre au service de leurs aînés. Remercier aussi les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui portent un très beau projet intergénérationnel, entre transmission, mémoire et valorisation.

> L'équipe pédagogique du Groupe Scolaire Flora Saulnier, les animateurs du centre de loisirs, les parents d'élèves et autres intervenants extérieurs qui concourent dans leurs missions respectives et complémentaires au bien grandir de notre jeunesse anthychoise.

> Le comité développement durable notamment pour l'organisation des Journées du même nom, les bénévoles de la médiathèque et plus largement l'ensemble des habitants œuvrant aux côtés des élus au sein des comités consultatifs notamment.

Maintenir un lien social

Je n'oublie pas toutes les associations, leurs bénévoles, qui, par leurs activités régulières, par les projets qu'elles mènent et événements qu'elles organisent, œuvrent à maintenir une cohésion, un lien social.

Le cœur associatif reste et demeure l'ADN de notre village. Nous en sommes fiers. Merci à chacun d'entre vous. Moults événements festifs, culturels et sportifs ont jalonné l'année 2024. De belles surprises sont en préparation, vous le verrez. 2025 s'annonce être encore un bon cru. Donc à vos agendas !

Je crois qu'il n'y a rien de meilleur pour se donner de la force que de retrouver la puissance de notre communauté humaine dans tout ce que nous avons de différent, de complémentaire et qui contribue paradoxalement à faire tout ce qui nous rassemble.

Ensemble, continuons à donner vie à Anthy !

Retour en images



Succès du Char gourmand

La Batterie Fanfare « Les Flots Bleus » ouvre la route au Char Gourmand 2024 dans les rues de Séchex, dimanche 10 novembre 2024.



Commémoration du 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité, avec la participation du Conseil Municipal Jeunes, des enfants du groupe scolaire Flora Saulnier ainsi que la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus ».



Anthy Ride team Happy Grill !

L'association Anthy Ride Team a organisé son 7^e évènement annuel le dimanche 22 décembre.

Un évènement convivial qui a fait l'unanimité auprès des convives comme des bénévoles !

Durant cette journée chacun a pu profiter du foie gras maison, des viandes servies en kebab ou à l'assiette et de la buvette. Merci à tous les participants.

Rendez-vous en 2025 pour d'autres aventures !

Loto de la Sainte-Cécile

Salle comble pour le traditionnel LOTO de Ste Cécile, samedi 23 novembre 2024 organisé par l'association la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus ».





Noël à Anthy

Samedi 7 décembre : l'Espace du lac a vibré au rythme de Noël ! Petits et grands ont été émerveillés par le conte musical "Le Noël de Mamie Camomille", interprété avec talent par Nathalie Kabo et Danielle Christmann. L'aubade d'Alpenlac a enchanté les oreilles, tandis que les chants de la Mère Noël et la visite du Père Noël ont fait briller les yeux des enfants. La soirée s'est clôturée avec DJ Sandrine Costa, qui a enchanté les présents avec son registre musical dans une ambiance festive et conviviale. Merci à tous pour cette journée magique !
Toute l'équipe d'Anthy Evénements vous remercie de votre présence.

Dimanche 8 décembre : Marché de Noël

Exposants et visiteurs ont trouvé le marché de Noël d'Anthy très convivial. Organisé par le comité "Vie économique et touristique", ce marché a eu lieu à l'Espace du Lac. En plus d'une vingtaine d'artisans, la journée a été animée dans la matinée par les élèves de l'école de musique du groupe scolaire et par le chœur



"Rousskaya Doucha" qui a interprété des chants et des danses russes. L'après-midi, la chorale "Les Liens d'Aur" et les élèves de l'école de musique de « Veran Musique » ont proposé un répertoire très varié. Côté gastronomie : crêpes, vin chaud, burgers, huîtres, pizzas cuites dans le four à bois communal, marrons grillés... Tout était réuni pour faire de cet événement un moment festif et convivial.

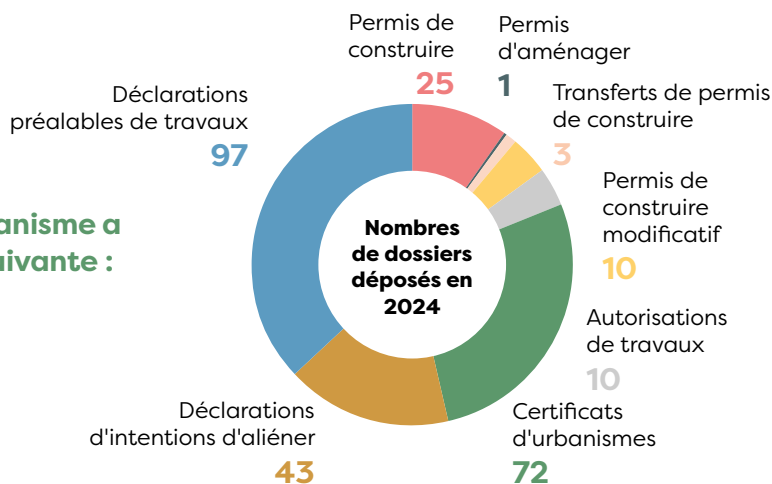


Vie communale



Urbanisme

Durant l'année 2024, la commission urbanisme a reçu 261 dossiers, répartis de la façon suivante :



Les demandes en 2024 :

Permis de construire :

Construction maison individuelle : **15**
Agrandissement / modification villa : **5**
Construction bâtiments collectifs : **2**
Agrandissement bâtiment commercial : **3**

Déclaration Préalable :

Installation de clôtures/ portails : **13**
Installation de panneaux solaires : **26**
Réhabilitation, rénovation extérieure, rénovation toiture : **28**
Constructions annexes/véranda : **15**
Constructions de pergola : **4**
Division parcellaire : **3**
Divers : **8**

LEXIQUE :

Déclaration Préalable de Travaux : cette autorisation est demandée pour les constructions et les aménagements de faible importance (piscine, abri de jardin, garage, clôture)

Permis de Construire : cette demande est nécessaire pour les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m².

Certificat d'Urbanisme (CU) : document administratif indiquant quel est l'état des règles d'urbanisme qui s'appliquent pour un terrain donné.

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) : formalité imposée à tout propriétaire souhaitant vendre un bien immobilier situé dans une zone de préemption. Son objectif est d'informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, soit la Mairie, afin qu'elle puisse faire valoir ses droits.

Autorisation de Travaux (AT) : dossier qui permet de mettre un établissement recevant du public aux normes d'accessibilité et de sécurité.

Permis d'Aménager (PA) : ce permis est déposé en cas d'aménagement d'un lotissement, d'un camping, d'une aire de stationnement ou d'un terrain de sports ou de loisirs.

Demandes d'autorisation pour des panneaux photovoltaïques en forte augmentation.

Depuis le début de l'année, le service urbanisme a vu le nombre de dossiers liés à des projets solaires tripler par rapport aux années précédentes (26).

Ces demandes concernent majoritairement les habitations individuelles. Nous vous rappelons que la pose de panneaux solaires est soumise à autorisation.

Informations :

Le service urbanisme vous accueille les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Nous vous rappelons que le dépôt de demandes d'urbanisme peut s'effectuer en ligne via le guichet numérique de Thonon Agglomération.

www.mesdemarches.thononagglo.fr

Ce service en ligne vous permet :

> de réaliser un ensemble de démarches (CU, DP, PC, PCM, DIA...)

> de suivre vos démarches d'urbanisme en ligne.



À noter : De nouveaux Cerfa sont à utiliser dès le 1^{er} janvier 2025 pour les demandes de permis de construire ou d'aménager, mais aussi pour les déclarations préalables.

Cerfa n°16700 : Demande de modification d'une autorisation.

Cerfa n°16701 : Demande de transfert d'une autorisation.

Cerfa n°16702 : Déclaration préalable - Construction et travaux non soumis à permis de construire.

Cerfa n°16703 : Déclaration préalable - Installation et aménagements non soumis à permis d'aménager.

Dernière ligne droite pour le PLUi HM

Nous sommes rentrés dans la dernière phase : la phase administrative. Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter le site de Thonon Agglomération :

www.thononagglo.fr/259-le-plui-hm.htm

Sécurité routière



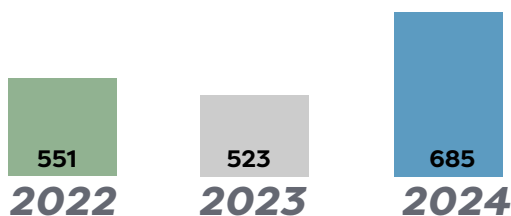
Bilan des infractions relevant de la procédure du Timbre Amende

685 Timbres Amendes :

171	Arrêt et stationnement
7	Ceinture et casque
7	Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules
26	Priorité de passage - Intersection
8	Règles administratives
24	Règles de conduite
53	Vitesse
389	Autre



Evolution du nombre de Timbre Amende



Précisions :

- Pour la catégorie « Arrêt et stationnement » : ne sont pas compris les FPS (Forfait Post Stationnement) pour les dépassements horaires, correspondant aux arrêtés municipaux. Le montant est fixé par la commune à 35 €.
- Dans la catégorie « Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules » : sont comprises 6 verbalisations pour nuisance sonore de véhicules.
- Dans la catégorie « Priorité de passage Intersection » : sont compris 19 refus de priorité à droite
- Dans la catégorie « Règles administratives », sont comprises les non-présentations de papiers : permis de conduire, carte grise, assurance...
- Dans la catégorie « Règles de conduite » : sont compris 5 circulations en sens interdit, 7 téléphones, 4 changements de direction sans avertissement...
- Dans la catégorie « Autre » : sont compris tous les stationnements interdits au titre du Code de la Route : trottoirs, passages piétons, places réservées handicapés, poteaux incendie, places réservées à la recharge des véhicules électriques...

Evolution FPS (Forfait Post Stationnement) - 35 €



À noter : En 2022, il n'y avait pas d'ASVP

Cartographie des TA



Contrôle jumelles en novembre 2024



Nombre de jours	Verbalisations	Rappels
6	17	10



La sortie des Anthychoises

Le dimanche 1^{er} décembre, une cinquantaine d'Anthychoises sont parties du côté de Saint-Gervais pour une journée conviviale et de détente. Au programme de cette animation organisée par le CCAS : un restaurant italien à midi, et la découverte des thermes de Saint-Gervais ensuite.

Chacune a pu profiter des saunas, bains à vapeur, cascades d'eau thermale, bassins à ciel ouvert et autres réjouissances. La prochaine sortie aura lieu au printemps.

Mesdames, guettez bien les affichages sur la commune !



Le repas des aînés

De plus en plus de succès pour ce repas réservé aux personnes de plus de 65 ans ! Le Traiteur des Gourmets nous a régales, et Marie Dufour, chanteuse et guitariste, a su revisiter les titres des années 60 à nos jours avec sa belle voix. Merci aux enfants de maternelle pour la fabrication des décors de table, et merci aux 14 élèves de CM2 qui ont assuré le service auprès des 200 convives.



Distribution des colis de Noël

Cette année, plutôt que des bons d'achat, le CCAS a offert aux personnes de plus de 70 ans des colis gourmands. Plus de 300 colis attendaient nos aînés à la mairie.

Le samedi 14 décembre, la distribution était assurée, outre les membres du CCAS, par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. Un café, un thé, des madeleines, des chocolats, ce moment se voulait intergénérationnel.

Les jeunes en ont profité pour parler de leur prochain projet : la création d'un livre, qui sera un recueil de témoignages des plus de 70 ans qui habitent Anthy aujourd'hui, depuis plus ou moins longtemps : tout Anthychois peut participer. Ce livre sera édité en plusieurs exemplaires, et mis gracieusement à disposition. Pour réaliser ce livre, le Conseil Municipal des Jeunes a besoin de vous et de vos écrits !



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a été élu en mars 2024.
Ils ont sélectionné trois projets pour l'année 2025 :



Création d'un livre

qui sera un recueil de témoignages des personnes de plus de 70 ans habitant Anthy aujourd'hui :

tout Anthychois peut participer. Les jeunes n'ont pas choisi de thèmes particuliers, ils souhaitent simplement pouvoir découvrir et faire partager le vécu de nos aînés. Pour ce projet, les jeunes ont réfléchi au titre du livre. Diverses propositions ont été soumises au vote des aînés lors de la remise des colis de Noël. C'est ainsi que la majorité des voix s'est portée sur "Nos vies d'avant". Ce projet n'en est qu'à ses débuts, plusieurs rencontres sont encore nécessaires pour finaliser les modalités de réalisation du livre. Pour le moment, 8 témoignages ont été recueillis. Les jeunes en espèrent beaucoup plus, d'ici fin mars. Ils comptent sur vous !

Appel à témoignages !

Pour réaliser ce livre, le CMJ a besoin de vous et de vos écrits ! Nous attendons des anecdotes de votre vie personnelle ou professionnelle, un événement (ou plusieurs) que vous souhaitez partager, qu'il soit heureux, amusant, émouvant, tragique, des traditions de votre enfance, du Chablais, de l'étranger, de vos lieux de vie précédents... vous avez libre expression ! (L'anonymat sera respecté si vous le souhaitez).

Votre écrit est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou à envoyer par mail à : accueil@anthy-sur-leman.fr avec votre nom et un numéro de téléphone. MERCI !



À noter : Les jeunes seraient ravis de vous rencontrer pour vous écouter et vous aider. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Création d'un logo afin de les représenter. Au cours d'une réunion fort constructive, les jeunes ont eu de nombreuses idées qui se sont affinées et ont abouti à deux propositions. Ces dernières ont été présentées par le CMJ au Conseil Municipal qui a donné un avis, puis les jeunes ont voté pour choisir celui qui les représenteraient.

Le **M** représente les montagnes qui sont également un élément important de notre paysage.

Le **C** de Conseil représente un poisson, car il était important pour les jeunes d'illustrer la proximité de la commune avec le lac.



Enfin, le **J** représente les jeunes et est drapé d'une écharpe tricolore. En effet, les jeunes élus souhaitent faire apparaître ce symbole de la République.



Organisation d'une manifestation festive au skate parc du pôle sportif des Hutins

Nous communiquerons sur cet événement dès que la date aura été fixée !



Congrès des Conseils Municipaux des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes d'Anthy s'est rendu le 16 novembre dernier à La Roche sur Foron, pour participer à une journée réservée aux enfants et jeunes élus de Haute-Savoie dans les communes du département. Ouverture du congrès par divers élus haut-savoyards (députés, sénateur, maires), multiples ateliers (permis piéton, théâtre, valorisation des déchets, lutte contre les discriminations...), clôture avec un concert et un goûter. Cette journée fut fort appréciée de nos participants, ils ont réalisé qu'ils faisaient partie d'un groupe : 150 jeunes, issus d'une vingtaine de communes étaient présents.





Médiathèque

au fil des mots



2025, une nouvelle année, de nouveaux projets et d'autres qui continuent et évoluent :

Noël à Anthy : deux séances de contes le samedi après-midi, l'une pour les 4/8 ans, l'autre pour les 1/3 ans qui ont réuni au total une centaine de personnes ! Un vrai succès !

Partenariat avec l'école avec les prêts de livres, les histoires, les rencontres avec des auteurs ou illustrateurs, les ateliers philo qui se terminent en janvier pour cette année scolaire. Certaines phrases d'élèves recueillies pendant ces ateliers vont être exposées à l'école et à la médiathèque.

Vous pourrez ainsi découvrir la richesse des propos des enfants, leur maturité, leur sensibilité. Merci aux enseignants pour leur confiance, leur implication en prolongeant les échanges dans leurs classes.

Croq voyage qui se transforme en Croq Carnaval le jeudi 20 février à 16h45 : La Marchinha de Carnaval est un genre de musique populaire qui prédominait dans le carnaval brésilien. Un concert ludique qui présente les instruments de carnaval et des jeux autour de la musique et de la danse.

Médiathèque Horaires

- Lundi de 14h30 à 17h30
- Mercredi de 14h30 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
- Jeudi de 14h30 à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h15

Pour les adultes, lectures théâtralisées consacrées aux actrices qui ont marqué le XX^e siècle. D'après les « Lettres à Marguerite Moreno » de Colette et « Souvenirs de ma vie » de Marguerite Moreno, Claudine Durand et Noëlle Casta vous inviteront à découvrir la complicité absolue entre ces deux femmes.

Vendredi 14 février, dès 20h30. Entrée libre. Venez nombreux et invitez vos voisins, vos amis !

Une nouvelle année et toujours le plaisir de vous accueillir, de partager avec vous nos lectures, nos coups de cœur et des moments fort sympathiques ! A bientôt !



État civil

Mariages



NDOU Klodjan
et SHABANI Bleona 28/09

PROISY David
et BOURGEOIS Laurence 02/11

Décès



BEGAIN Vincent	19/09
HOTELLIER Solange épouse HEINTZÉ	17/10
BÉRANGER Daniel	12/10
GIROD Gilberte	04/12
PITTIN René	06/12
MAIRE Francis	18/12
KELLER Brigitte épouse DALLOT	21/12
GRILLON Maurice	22/12
FLORET André	30/12
BASTIE Bernard	11/01

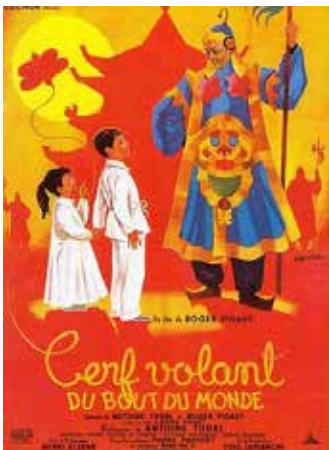


Enfance et Jeunesse



Groupe scolaire Flora Saulnier

Projet d'école : dispositif « école et cinéma »



Le Cerf-volant du bout du monde au mois de décembre, les élèves des classes de CP, CE1 et CE1/CE2 sont allés voir « Le cerf-volant du bout du monde » au Ciné Léman.

Ce film qui date de 1958 nous fait voyager entre Paris et Pékin autour de Pierrot et ses copains qui recherchent le propriétaire d'un mystérieux cerf-volant. Beaucoup d'élèves ont apprécié le film. Nous retournerons au Ciné Léman 2 fois au cours de l'année scolaire.



Les élèves de maternelle sont allés au Ciné Léman le lundi 9 décembre 2024. Ils ont visionné « Les petits contes de la nuit », 6 courts-métrages qui ont bien plu aux enfants !

Rencontre avec Xavière DEVOS

Le jeudi 29 novembre 2024, les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 sont allées à la médiathèque pour rencontrer une illustratrice, Xavière Devos. Elle a présenté ses illustrations dans les albums : Les trois petites épiluchures ; Le grand secret de la petite souris ;

Sorcières de Légende. Cette rencontre s'est déroulée en deux temps : un temps d'échange sur son métier et un atelier durant lequel chaque enfant a suivi ses conseils pour créer sa propre illustration.



SPECTACLE DE NOËL

Mardi 17 décembre, après-midi, tous les enfants de l'école ont assisté à un conte de Noël présenté par les Aigles du Léman et financé par le Sou des Écoles.

Une grande chance de voir évoluer les rapaces à l'Espace du Lac, merci à la mairie pour la mise à disposition de la salle.

À l'issue du spectacle, les enfants ont eu un goûter en classe offert et préparé par le Sou des écoles : clémentines, biscuits et papillotes.

Un grand merci pour ce moment magique.





Course Solidaire Ela

La course a eu lieu le jeudi 17 octobre après-midi. Un grand bravo aux enfants (de la grande section de maternelle au CM2) pour leur participation active et engagée, aux parents qui les ont accompagnés sur le parcours, ceux qui les ont encouragés, au Sou des Écoles pour la distribution du goûter vitaminé et à la mairie pour le prêt de barrières et la fermeture de la route le temps de la course.

Un grand merci aux donateurs :
727,50 € récoltés par les enfants.

Sou des écoles

Le Sou des écoles a démarré l'année scolaire avec une nouvelle équipe :

Laëtitia SANGLIER,
 Séverine MEYNET,
 Jésus MAZA LISA,
 Joy MARCHANDISE,
 Caroline MARCHAND,
 Perrine RIOTTE,
 Laure BOUERY,
 Angélique LEZIN,
 Estelle DEPERAZ
 et bientôt Christelle DIAZ.

Une équipe très dynamique qui a déjà mené plusieurs actions au profit des enfants de l'école. Vous avez pu les



croiser lors de vente de crêpes et boissons chaudes à la R'mize, au marché de Noël d'Anthy ou lors du marathon des goûters mais aussi à la vente de brioches en partenariat avec Carrefour.

Tous les fonds de ces actions visent à soutenir et financer les projets initiés par les enseignants pour les petits comme pour les grands :

- voyage à Paris pour les CM2,
- spectacle sur la faune et la flore maritime,
- sortie à la R'mize.

D'autres beaux projets sont déjà en préparation comme un loto familial le 6 avril où les équipes du Sou vous attendent nombreux.

Un grand merci à tous pour votre soutien et collaboration !

L'équipe du Sou des écoles.

Remise du Diplôme National du Brevet

Le 8 novembre a eu lieu au collège Théodore Monod la cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet, à 100 ex élèves du collège. Félicitations à tous les jeunes Anthychois qui l'ont obtenu.

Sur les 17 élèves ayant obtenu la mention Très Bien (plus de 700 points sur un total de 800), 4 jeunes de la commune peuvent être particulièrement fiers : Tom AYISSI, Paulina CONDEVAUX, Amélie FORREST et Jade GRENARD.

Bravo à eux.





Des ateliers dessin et bande dessinée pour les enfants du SISAM

En partenariat avec les organisateurs du Festival BD « Des montagnes et des bulles » de la ville de Sciez, le SISAM a organisé des interventions d'auteurs pour les enfants du territoire pendant les temps d'accueil de loisirs des vacances d'automne.

En 2023 déjà, les enfants des accueils du SISAM (ABCJ et Foyer Culturel de Sciez) avaient eu l'occasion d'assister à un spectacle de marionnettes des Crazy Comics Puppets. Le spectacle de la troupe de Rodrigue, illustrateur renommé de bandes dessinées, mettait en scène les personnages emblématiques de Cubitus et ses amis Sénéchal et Sémaphore.

Cette fois-ci, les jeudi 24 et vendredi 25 octobre 2024, des auteurs sont venus directement à la rencontre des enfants dans les centres de loisirs pour les initier au dessin.

Pour les plus jeunes, l'illustrateur thononais Tanguy Loridant a animé un atelier d'illustration autour de son livre pour enfants « Fait d'hiver » paru aux éditions Boules de neige. Après avoir présenté les croquis originaux de son ouvrage, il a enseigné à 42 enfants de maternelle comment dessiner une tête de loup à partir d'un triangle ou une

tête d'ours à partir d'un rond. A la fin de la séance, avec l'aide de Tanguy, les apprentis illustrateurs ont eu l'occasion de créer leur propre personnage.

Les 48 enfants de primaires ont, quant à eux, eu la chance de participer à un atelier de bande dessinée animé par Rodrigue et MiKL, créateurs de nombreuses œuvres. Ces auteurs, dessinateurs et coloristes de la BD historique « Sciez-sur-Léman - Une épopée chablaisienne » parue en janvier 2024 ont initié les enfants aux fondamentaux du dessin. Les participants ont pu s'exercer à diverses techniques pour réaliser des personnages, des décors, les mettre en

couleur, créer des ombres et des reflets. A la fin de cet atelier, les enfants ont collectivement donné vie à un animal fantastique issu de leur imagination.

Lors de la seconde demi-journée, ces mêmes enfants, captivés par le talent et le coup de crayon des auteurs, ont participé à un atelier manga animé par le scénariste et dessinateur Romain Huet. Ils ont ainsi découvert d'autres techniques et conseils pour modéliser des visages à la manière du manga.

Très appréciés des enfants, il ne fait aucun doute que ces moments resteront dans leurs souvenirs.



Un agrandissement des locaux de la crèche intercommunale pour le bien-être de ses agents

Fin janvier 2025 débuteront des travaux d'agrandissement de la crèche "Les Coccinelles". Ce projet, à l'initiative des élus du SISAM, vise à améliorer les conditions de travail du personnel.

Une extension de 28m² sera construite dans la prolongation de l'aile nord du bâtiment. Cet espace sera entièrement dédié au personnel de la crèche leur offrant ainsi un meilleur confort lors des temps de pause et davantage d'espace de stockage.

Parallèlement, le vaste hall du bâtiment sera réaménagé. Il disposera d'une zone d'accueil et inclura une bibliothèque spécialement conçue pour les tout-petits. Enfin, l'espace administratif à l'étage qui accueille les bureaux du SISAM, en partie mutualisé avec les agents de la crèche, sera réaménagé pour créer un bureau supplémentaire améliorant ainsi l'organisation des services.



La vie des *associations*

Football-club :

Nouveau club pour la continuité : A.J. Anthy Margencel !



Cet été, les clubs de football USM et du FCA ont fusionné. Après un travail collectif de près de 40 personnes issues des 3 clubs et/ou de nos deux communes ; les deux associations des clubs séniors ont finalement décidé de s'unir et voté pour mutualiser leurs moyens dans l'Association (Groupement) Jeunes Anthy Margencel pour devenir une place forte du football chablaisien.

Le club compte plus de 350 licenciés, répartis sur 23 équipes allant des U7 aux séniors. La très grande majorité des jeunes sont des Anthychois et Margencellois, pour les séniors près de 40% des anciens du GJAM. Et nous avons la chance d'avoir de nombreux bénévoles pour faire fonctionner notre association. Un grand merci à eux !

Côté sportif, les jeunes obtiennent des résultats très prometteurs, et les séniors enregistrent des débuts laissant entrevoir une saison pleine de réussite.

Nous avons la chance d'avoir une très belle structure sur deux sites avec un terrain synthétique tout neuf et deux terrains en herbe. Nous remercions nos deux mairies pour tous ces équipements et leur soutien.



*Suivez-nous sur la page Facebook du club
« Association Jeunes Anthy Margencel »
et sur les terrains pour encourager nos joueurs,
jeunes et moins jeunes !*

Le comité de l'A.J. Anthy Margencel



ATEL SKI

Les petits skieurs ont retrouvé les pistes de Morzine



Accueilli par la commune pour son Assemblée Générale, l'ATEL, association qui organise des sorties de ski pour les écoliers, a présenté les changements de cette année. Le bureau ne souhaitant pas se représenter, ce sont cinq co-présidents qui reprennent les rênes de l'association, épaulés par deux secrétaires et un trésorier.

Les petits skieurs ont retrouvé les pistes de Morzine, cette année, 35 enfants de la commune bénéficient des sorties organisées par l'association et deux nouveaux bénévoles ont rejoint celle-ci.

Nous remercions la municipalité pour l'accueil lors de notre Assemblée Générale et de notre soirée sécurité.



Couranths

L'Anthychoise, des parcours selon vos envies

La 9^e édition de l'Anthychoise aura lieu le dimanche 16 mars. Une boucle de 7 km entre bord du lac et village permettra aux coureurs de choisir leurs distances entre 7, 14 ou 21 km.

Nouveauté cette année : une course d'éveil athlétique pour les enfants nés entre 2016 et 2018 sera organisée gratuitement.

Agenda musical de la Batterie-Fanfare "Les Flots Bleus"

Très belle année 2025 !

Après quelques semaines de repos, la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus » vous prépare une nouvelle saison haute en couleur et en musique.

Nous longerons le Rhône les 26 et 27 avril jusque chez nos amis de Tain-l'Hermitage, où nous donnerons un concert sur la place du village alternant visites et dégustations.

Nous enchaînerons ensuite avec notre traditionnel concert de printemps qui aura lieu samedi 3 mai. Il se verra plus classique qu'en 2024 mais offrira tout de même de belles couleurs et horizons musicaux...

Le lendemain, nous reconduirons l'Apé-club, avec un mélange d'aubades musicales avec de la petite restauration et différents jeux pour les grands et les petits...

Viendra ensuite le premier grand rendez-vous de l'été sur notre belle plage avec la fête de la St Jean qui rimera cette année avec la fête de la musique, samedi 21 juin...



N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour connaître les détails de nos prochains événements.

Un parcours pour les marcheurs de 8 km fera la part belle au bord du lac.

Cadeau de bienvenue à tous les participants et repas chaud offert.

Plus d'infos et règlement prochainement sur : www.couranths.fr

Coureurs, marcheurs, spectateurs : nous vous attendons nombreux !

Donneurs de sang



Le Comité des Donneurs de Sang d'Anthy vous souhaite une merveilleuse année 2025 !

Nous vous attendons nombreux aux prochains dons de sang qui auront lieu à l'Espace du Lac de 16h à 19h.

Venez directement sur place ou réservez votre créneau : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Rdv également fin juin pour les Feux de la Saint-Jean !
A très bientôt !

Prochains rendez-vous :

**mardi 11 mars
mardi 27 mai
mardi 19 août
mardi 21 octobre**

**Devenir bénévole ?
Infos au 06 63 73 50 80**

Le Comité des Donneurs de Sang d'Anthy

Le Studio, tous les jours de la semaine

Le Studio Fitness organise son 1^{er} Printemps du Fitness.

RDV le **dimanche 23 mars** pour une journée sous le signe du Fitness et du bien-être avec de nombreux cours dans la journée, ouvert à tous à partir de 14 ans.

En plus des cours, des exposants seront présents : tatouages, bijoux, miel...

Tous les bénéfices de cet événement seront reversés à l'association **Nos P'tites Etoiles**, qui œuvre en faveur des enfants en difficulté et leur famille.

Renseignements sur le site du Studio : www.lestudio-fitness.com, ou par mail : inscription@lestudio-fitness.com

f le studio

@lestudiofitnessetbodycare



Damier Club

Un été très actif pour le Damier Club du Léman



Pour commencer la nouvelle année, le président du Damier Club du Léman a présenté ses vœux lors de la traditionnelle galette le samedi 11 janvier.

Le club a repris ses entraînements avec de nouveaux adhérents et prépare d'importants rendez-vous. Le Damier Club du Léman s'apprête en effet à accueillir la phase Finale de la Coupe de France de Jeu de Dames.

Huit équipes de quatre joueurs s'affronteront le week-end des 12 et 13 juillet 2025 pour définir le meilleur club de France.

Dans la foulée, la 5^e édition de l'Open du Léman de Jeu de Dames aura lieu du 14 au 19 Juillet 2025 à l'Espace du Lac.



Rejoignez-nous les samedis de 9h30 à 18h, salle du Joran à l'Espace du Lac.

Contact : Patrick KOPP - 06 69 44 29 64

Francine THEODON Trésorière 06 31 01 82.78

president@damierclubduleman.org

www.damierclubduleman.org



Kuma Fighting art Pour apprendre à se défendre

Anthony Meynet vous propose tous les vendredis à 19h un cours de self défense ado-adultes (à partir de 14 ans). Le cours est convivial et ouvert à tous, pour permettre à tous de se défendre à son niveau.

Infos ☎ (0041)76 57 31 502
kumafightingart@gmail.com

f @ Anthony Meynet



Anciens combattants : des décisions importantes

12 octobre 2024 : Assemblée Générale de notre association. Sur le principe, chaque année un tiers du bureau est démissionnaire, il peut être renouvelé par d'autres membres. Depuis maintenant près de 20 ans, personne ne se présente à la succession il est alors reconduit.

Les membres de notre association prennent des années, la maladie, la diminution de notre cognitif font que nous avons décidé de ne plus laisser sur les mêmes épaules la charge de la fonction de président mais de la répartir. Le rapport financier a été adopté, à l'unanimité. Après le rapport moral, lequel rapporte les activités de l'année écoulée, les dispositions qui ont été prises sont les suivantes :

- Les textes lus par les enfants des écoles seront désormais, non plus écrits par le président mais par les enfants eux-mêmes, ils seront ainsi mieux et plus concernés.
- Les cotisations qui étaient depuis plus de 20 ans de 20€ sont portées à 30€.
- Vu la mobilité réduite et le manque d'intérêts des personnes d'habitude participantes, nous n'organiserons plus le voyage annuel d'automne.

Par contre la matinée festive où nous tirons les Rois est maintenue et bien entendu les cérémonies commémoratives, avec l'appui de la municipalité, restent inscrites.

11 novembre 2024 : Un temps couvert et un petit vent frisquet n'ont pas empêché la venue d'une foule nombreuse. Il est toujours agréable de constater la présence active des élèves des écoles pour nous accompagner lors des cérémonies commémoratives en interprétant la Marseillaise.

Garder la mémoire de ce que fut la terrible Première Guerre Mondiale qui fit des millions de morts, de blessés et d'orphelins. La mémoire s'efface avec le temps. Heureusement, les professeurs des écoles font le nécessaire pour qu'il reste de cette période des souvenirs et qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.

Le vin d'honneur organisé par la municipalité fut, comme les années précédentes, fort apprécié des nombreuses personnes présentes. Le repas qui suit traditionnellement la cérémonie, pris par les 36 membres de notre association et nos sympathisants, à l'auberge d'Anthy, a répondu à nos attentes.

11 janvier 2025 : Selon une tradition maintenant bien établie, nous avons, entre membres et sympathisants de notre association d'anciens combattants, tiré les Rois. D'année en année, le nombre de nos membres s'amenuise. Malgré tout, plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes dans une ambiance des plus conviviales. Cette réunion, la première de l'année, nous permet bien sûr de souhaiter la bonne année mais surtout d'échanger entre nos membres les nouvelles des familles.





infos

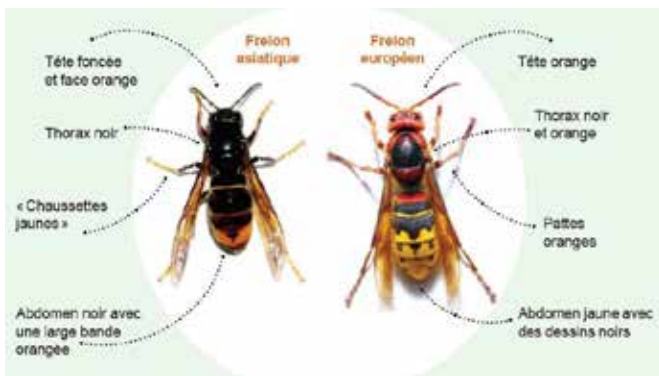
Pratiques



Le frelon asiatique (ou le frelon à pattes jaunes)

Les frelons asiatiques menacent notre environnement et notre sécurité.

Depuis plusieurs années, notre commune fait face à une infestation croissante de frelons asiatiques. Cette espèce invasive représente une menace sérieuse pour notre biodiversité, nos abeilles et même notre sécurité.



Pourquoi le frelon asiatique est-il une menace ?

Le frelon asiatique est particulièrement nuisible car il s'attaque aux abeilles, déjà fragilisées par d'autres facteurs. Une seule colonie de frelons peut décimer plusieurs ruches. De plus, les frelons asiatiques peuvent constituer un danger pour les habitants, surtout à proximité de leurs nids.

Participer aux campagnes de piégeage !

Afin de limiter leur propagation, notre commune lance une campagne de piégeage printanière du 15 mars à fin mai, une période cruciale car elle coïncide avec la sortie des reines de leur hibernation. Chaque reine capturée, c'est potentiellement un nid en moins dans nos environs.

Comment participer ?

Installez un piège pendant cette période chez vous : les pièges «bouteilles plastiques» sont à éviter. Privilégiez les pièges sélectifs avec des appâts non accessibles. Ils permettent aux insectes non ciblés, comme les abeilles ou les papillons, de ressortir s'ils entrent par erreur dans le dispositif. L'appât est composé d'un tiers de sirop de fruits rouges, un tiers de bière, un tiers de vin blanc.

Piège à éviter



Pièges à privilégier



Les études réalisées à partir de ces pièges maisons ont montré que 99% des insectes capturés n'étaient pas des frelons asiatiques mais des pollinisateurs et d'autres insectes de nos jardins (Dauphin & Thomas, 2009 ; Rome et al., 2011a ; Goldarazena et al., 2015).



Un effort collectif nécessaire

La lutte contre les frelons asiatiques est l'affaire de tous. En participant activement à la campagne de piégeage et en restant vigilants, nous protégerons non seulement notre environnement, mais aussi notre sécurité.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la commune.

Ensemble, agissons contre cette menace !

Signaler les nids :

Si vous repérez un nid, ne tentez pas de le détruire vous-même.

Faites un signalement à l'adresse anthyfreelon@gmail.com contactez la mairie ou une entreprise spécialisée pour intervenir en toute sécurité.





C'est le moment... d'installer les pièges à chenilles processionnaires du pin

Le piégeage des chenilles processionnaires du pin permet d'intercepter les individus lors de leur descente des arbres. Ce dispositif limite ainsi le risque d'exposition accidentelle aux poils urticants des chenilles lors des processions et répond efficacement au besoin de protection contre cette espèce à enjeux pour la santé humaine.



Les processions de chenilles processionnaires du pin débutent généralement dès la fin d'hiver, il est donc important d'anticiper l'installation de vos pièges « à collier » autour des troncs de chaque pin colonisé.

En cas de réutilisation d'un piège déjà positionné l'année précédente, pensez à :

- Vérifier que la collerette et la goulotte de descente dans le sac de capture ne sont pas bouchées/encombrées par des aiguilles ou morceaux d'écorces,
- Comblent les interstices apparus à l'interface entre le collier et le tronc.

Pensez également à bien vous protéger (gants, lunettes, masque, et vêtements longs), même en l'absence de chenilles. Les poils émis par les chenilles lors des précédentes descentes peuvent en effet conserver leur pouvoir urticant pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Il est donc essentiel de porter des équipements de protection adaptés, notamment si vous intervenez sur un site où il y a déjà eu des processions ou lors de la manipulation de dispositifs qui ont déjà servi.

Plus d'informations

chenille-risque@fredon-france.fr
+33(0)7 68 99 93 50 +33(0)1 53 83 71 75
www.chenille-risque.info

Emplacements points d'apport volontaire pour cartons d'emballage

Il y a trois emplacements dans la commune où vous pouvez déposer vos cartons d'emballage :

Rue des Pêcheurs (Espace du lac)
Impasse du Champ de l'Eau (Corzent)
Route des Esserts (Séchex)



À noter : Ces conteneurs à cartons sont réservés **uniquement aux particuliers**. Les cartons ne doivent contenir aucun déchet et **doivent être pliés**.

L'Eglise Saint-Barthélémy

L'édifice peut être visité sur demande auprès de Marie-Noëlle DUBOULOZ, déléguée de la paroisse Notre Dame des Hermones, au 04 50 70 36 46.



Pour toute demande :
04 50 71 22 14
nd-des-hermones@diocese.annecy.fr

La nuit est belle

La commune s'engage dans la lutte contre la pollution lumineuse en participant une nouvelle fois à l'événement « La Nuit est belle ! » le **vendredi 11 avril 2025**.

Pourquoi éteindre l'éclairage public ? La pollution du ciel nocturne a des répercussions négatives dans de nombreux domaines. Les raisons d'éteindre l'éclairage public sont multiples : (re)voir les étoiles, protéger la biodiversité, économiser l'énergie.

Chats perdus

On voit régulièrement dans la commune des affiches collées sur les poteaux, murs et mobilier urbain pour signaler la perte d'un animal, en général un chat qui n'est pas rentré à la maison. Si elles sont tolérées, ces affiches peuvent être verbalisées, car elles constituent un affichage illégal ou parfois une dégradation du mobilier urbain. Fort heureusement, les services de la mairie font preuve de discernement.

Cependant, il existe plusieurs alternatives qui peuvent se révéler bien plus efficaces. Tout d'abord, signalons une innovation depuis quelques années : les médaillons GPS pour chats. La miniaturisation permet en effet de réduire considérablement le poids des colliers GPS qui existaient auparavant pour les chiens (exemple : feelloo.com)



Cette solution a un coût, mais si l'on doit comptabiliser le prix des affiches et le PV pour affichage illégal, le médaillon GPS peut être moins coûteux, surtout en cas de récurrence de fugue.

Il existe également des solutions gratuites si vous avez perdu votre chat, votre chien ou votre furet et que celui-ci est identifié



Vous pouvez déclarer sa perte au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD) :

www.i-cad.fr/articles/animal_perdu



Si l'animal est identifié par puce ou tatouage (obligatoire à partir de 7 mois), cela permettra de retrouver facilement vos coordonnées (nom et adresse) dans le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD). Cela permettra le contact avec vous si votre animal est retrouvé. I-CAD est placée sous la délégation du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt. Elle gère le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques qui est un outil gratuit et sécurisé utilisé par divers acteurs, tels que refuges, gendarmeries, vétérinaires et associations animales.



Que faire si vous trouvez un chat "errant" ?

Selon l'article L211-23 du Code Rural, un chat est en état de divagation s'il est non identifié et trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître sans surveillance immédiate. Tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique est également considéré comme errant.



Rappel pour le cas d'un chien :

Selon l'article L211-23 du Code Rural, un chien est considéré en état de divagation s'il n'est pas sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son propriétaire. Un chien abandonné est également en état de divagation, sauf s'il participe à une action de chasse et que son propriétaire a fait des efforts pour le retrouver.

Si vous avez trouvé un animal :

Signaler à I-CAD : www.i-cad.fr/animal_trouve

Se rapprocher de la mairie : La municipalité peut vous orienter en matière d'animaux errants pour leur prise en charge et leurs soins. La gendarmerie ou la police peut également vous indiquer les coordonnées de la fourrière la plus proche ou vous désigner un vétérinaire sous convention pour soigner l'animal blessé.



À savoir : Il est interdit de garder un animal errant. L'animal doit être confié à une fourrière, qui contactera les propriétaires d'animaux identifiés. Le propriétaire a un délai de 8 jours ouvrés pour récupérer son animal, après quoi il est considéré comme abandonné et peut être proposé à l'adoption ou euthanasié (Art L211-25 / 26 Code Rural).



Interdiction des barbecues sur l'espace public



À compter de cette année, l'usage de barbecue ou tout type d'appareil de cuissons (feu, charbon de bois, gaz, alcool solidifié) sur l'espace public est interdit et notamment sur les plages, dans les parcs, jardins et parkings.

En effet, plusieurs raisons nous portent à cette interdiction :

- > Le risque réel d'incendie (herbes sèches, proximité de haies ou d'arbustes, utilisation de barbecue sous les chapiteaux communaux plage des Recorts...).
- > Des résidus de barbecue abandonnés aux pieds des arbres, dans l'herbe ou même sur les plages.

Notre commune était l'une des dernières communes du bord du lac à tolérer les barbecues sur pieds mais malheureusement, d'année en année, les incivilités nous obligent à les interdire également.

La Police Municipale et la Police Nationale feront preuve de pédagogie mais seront fermes dans l'application de cette interdiction. Pour rappel, ces infractions peuvent être punies par des amendes de 5^e classe (1 500 €), prononcées par le tribunal de police.

Nous sommes conscients que cette décision va perturber les habitudes mais elle est nécessaire pour assurer la sécurité de la population.

Usage des barbecues sur une propriété privée

Quelques recommandations :

- > Avoir un moyen d'extinction à proximité.
- > Pour les barbecues au gaz, utiliser des détendeurs et flexibles aux normes et en état.
- > Appareils électriques : attention aux rallonges, disjoncteur différentiel adapté à l'appareil.
- > Veiller à ce que les fumées et/ou les odeurs n'importunent pas le voisinage.

Pour rappel, les feux au sol sont toujours interdits, ainsi que le brûlage de déchets verts ou autres (article L-541-21-1 du code de l'environnement).



Rappel sur l'entretien des propriétés privées

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords. Ainsi, les habitants ont

l'obligation d'entretenir les abords de leur propriété afin de permettre aux piétons de circuler en toute facilité sur les trottoirs et chemins piétonniers : taille des haies, élagage des arbres et arbustes, entretien des plantations et des pelouses... Il convient également de ramasser les feuilles et balayer le trottoir bordant votre propriété.



Taille des haies :
attention aux dates !

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Rappel

Comme chaque année, Thonon Agglomération organise deux campagnes de broyage des végétaux à domicile au printemps et à l'automne. La campagne de printemps aura lieu du 10 février au 30 avril 2025.

Inscription en ligne possible sur le site de Thonon Agglomération depuis le 20 janvier.

Pour plus d'informations :
Service Prévention et Gestion des Déchets

04 50 31 25 00
dechets@thononagglo.fr

Stationnement payant

Nouveau formulaire



Du 1^{er} mai au 30 septembre, le stationnement est payant à proximité des plages. Forfait de 2 € la journée.

Les habitants de la commune bénéficient d'un abonnement de 2 €/véhicule pour toute la saison. Pour s'inscrire il suffit de remplir le formulaire ci-dessous et soit de le renvoyer à la police municipale par courriel police-municipale@anthy-sur-leman.fr ou de le déposer à l'accueil de la mairie.

Ce formulaire est disponible sur le site internet de la commune www.anthy-sur-leman.fr à la rubrique Mairie - Police Municipale.



Abonnement stationnement payant

**À compter de 2025 :
Formulaire à renseigner obligatoirement**

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone mobile
(Pour la réception de la notification d'enregistrement)

Dans tous les cas, fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Formulaire rempli**
- Carte grise du ou des véhicules**
- Justificatif de domicile**

Numéro d'immatriculation

Numéro d'immatriculation

À retourner au secrétariat ou par courriel : police-municipale@anthy-sur-leman.fr

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune d'Anthy-sur-Léman pour la gestion des abonnés au stationnement payant. La base légale du traitement est le contrat selon l'article 6-1 b du Règlement Général sur la Protection des Données. Aucune donnée n'est utilisée à des fins commerciales.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Commune d'Anthy-sur-Léman, la société Indigo (gérant les horodateurs et le serveur). Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat avec l'entreprise et deux ans après le dernier contact.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie (accueil@anthy-sur-leman.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La R'mize

Donnez une seconde vie à vos objets... et apprenez à les réparer !

Vos objets inutilisés peuvent avoir une seconde vie : donnez-les ou réparez-les. Non seulement vous aidez d'autres personnes, mais vous protégez aussi l'environnement en limitant les déchets.

À la R'mize, pôle ressourcerie du Chablais, tout est pensé pour réduire l'impact environnemental, favoriser le réemploi et partager les savoir-faire.

Où et quand donner ?

- Sur place, à la R'mize (19, route Impériale - Anthy) :
 - > 1^{er} mardi du mois : 10h à 16h.
 - > 1^{er} samedi du mois : 9h à 12h.
- En déchetterie, selon le planning des valoristes détails par commune sur www.larmize.com

Une ressourcerie, un lieu de vie

La R'mize, c'est aussi une boutique de 500 m² avec des objets de seconde main de qualité, un café chaleureux, et une programmation culturelle riche (ateliers, spectacles, conférences, concerts, théâtre).



Horaires d'ouverture de la boutique

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10h à 18h.

Agissez pour l'environnement et le partage, et rejoignez la dynamique de la R'mize !

**La R'mize - 19, route Impériale
74200 Anthy-sur-Léman
04 58 64 02 05**



Apprenez à réparer !

Le dernier samedi du mois, participez au Repair Café à la R'mize. Avec l'aide des bénévoles, vous pourrez :

- Réparer vos objets cassés ou défectueux. Gratuit, sans réservation.
- Apprendre les gestes de base pour entretenir et prolonger leur durée de vie.

Un moment convivial et utile pour éviter le gaspillage !

Quels objets donner ?

Pour faciliter la collecte et le réemploi, voici les types d'objets acceptés :

- Vaisselle et décors (assiettes, tasses et sous-tasses, verres en lots de 4 minimum).
- Tapis : uniquement les grands tapis en très bon état.
- Mobilier de jardin : en bois uniquement.
- Chaises : Plastiques modernes ou bois par 2
- Jeux et matériel d'extérieur : merci d'attendre la saison pour les déposer.
- Petit électroménager : en bon état, avec une norme CE visible.
- Jouets : en bon état, avec norme CE, et selon la saison.
- Puériculture : chaise haute, parc, lit, transat
- Divers : décoration maison, livres roman et livres d'enfants, bagagerie (sac de voyage, valise, sac de montagne), instrument de musique, bricolage



Attention : La R'mize ne dispose pas de lieu de stockage. Les objets collectés doivent pouvoir être proposés en boutique immédiatement et en fonction de la saison.



Pour le textile

Les dépôts de vêtements, chaussures et linges et textiles de maison se font dans les bennes blanches présentes sur tout le territoire. Ces textiles sont collectés et valorisés par l'atelier Re-Née.

Agenda des événements

FÉVRIER

JEUDI
13

Espace du Lac - 19h
REUNION PUBLIQUE

VENDREDI
14

Espace du Lac - 20h30
ABRI THÉÂTRE
Colette et Marguerite MORENO

VENDREDI
21

Dans le village - 14h/16h30
DÉFILÉ DU CARNAVAL



AVRIL

DIMANCHE
6

Espace du Lac
LOTO DES ENFANTS
Sou des Ecoles

VENDREDI
11

Espace du Lac
ABRI THÉÂTRE
« Zadig » avec 2 comédiens
et 2 musiciens.

JUIN

SAMEDI
14

Espace du Lac
SOIRÉE DANSANTE
Flash Danse



MARS

MARDI
11

Espace du Lac - 16h30/19h30
DON DE SANG
Donneurs de Sang

DIMANCHE
16

Espace du Lac
ANTHYCHOISE
Couranths

DIMANCHE
23

Espace du Lac
**1^{er} PRINTEMPS DU FITNESS
ET DU BIEN-ÊTRE**
Le Studio

SAMEDI
29

Espace du Lac
SOIRÉE DANSANTE
Flash Danse



MAI

SAM et DIM
3 4

Espace du Lac
CONCERT ET APERAUBADE
Batterie Fanfare « Les Flots Bleus »

JEUDI
8

Monument aux morts- 11h
**COMMÉMORATION DE LA
VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

DIMANCHE
11

Espace du Lac
JOURNÉE DU PRINTEMPS
Comité Vie Economique

DIMANCHE
18

Espace du Lac
VIDE-GRENIER
Swing Spirits

MARDI
27

Espace du Lac - 16h30/19h30
DON DE SANG
Donneurs de Sang